

IV - Avancée du projet

Aujourd'hui les phases 1 et 2 sont réalisées et donnent entière satisfaction aux occupants.

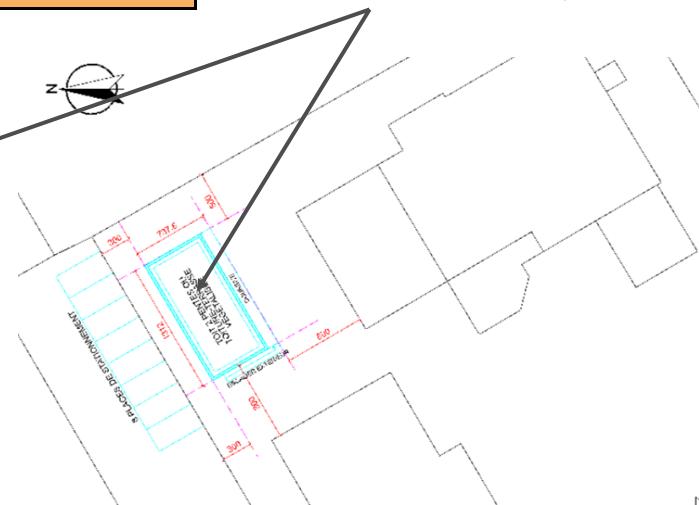
Cependant le coût de la phase 2, qui englobe la transformation totale d'un RDC de 425 m² et la rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment, a engagé en grande partie la capacité d'investissement de l'établissement pour les 6 années à venir.

Compte tenu de cette situation, la réalisation de la phase 3 nécessite une recherche de financement autre que les ressources de l'établissement.

V – Coût prévisionnel construction phase 3

	Coût HT	Coût TTC - TVA 5,5 %
Construction 4 studios	476 500€	502 707 €

Cette construction sera réalisée sur un terrain appartenant à l'IADES à proximité des autres lieux de vie. Cela permettra une mutualisation des moyens actuels.



VI – Avec quel financement ?

Comme vu précédemment, l'engagement financier de la phase 2 du projet global ne permet plus à l'établissement d'importants investissements jusqu'à 2030. Durant cette période, ceux-ci seront axés principalement sur la rénovation énergétique de la Maison D'en Bas.

Aussi en 2030, pour le confort des personnes en situation de handicap et pour la maîtrise des coûts des consommations électriques, sera priorisée la rénovation énergétique du reste du patrimoine immobilier. Ceci amènerait alors la construction des 4 studios (phase 3) à l'année 2035.

Les bénéfices de ce projet pour les personnes accompagnées étant multiples, l'association a décidé de ne pas attendre si longtemps pour

le réaliser et d'entamer des recherches de financements.

En juillet 2024, une très belle opportunité a permis de présenter le projet à un couple de personnes sensibles à la cause du handicap. Le sérieux de notre association et la qualité des accompagnements proposés par ses établissements les ont convaincus de soutenir l'IADES. Le projet des 4 studios leur paraissant aller dans la continuité de l'engagement de l'association auprès des personnes en situation de handicap, ces donateurs ont proposé de financer son coût immobilier à hauteur de 50 %.

Ce fort engagement financier a conforté la pertinence de ce projet et motivé l'association à établir un plan de levée de Fonds.